

Pouvoir d'emprunt

● (2000)

Il est important d'étudier les consultations de ces chercheurs. Pour eux, ce changement était dû au fait que les femmes de la deuxième enquête avaient vécu dans «un climat social radicalement différent», ce qui leur a permis d'échapper au destin de leurs «mères qui bien qu'ayant connu une courte période de liberté avant le mariage avaient rapidement été enchaînées et assujetties au carcan de la domination masculine traditionnelle.» Dans de nombreux cas, les chercheurs ont signalé que la plupart des femmes qui ont grandi après les années 20 «n'en sont jamais revenues à accepter docilement leur rôle de femme au foyer et le fait qu'on assimile leur identité et leur autonomie à celles de leur mari». Srole et Fischer concluent que s'il se confirme qu'il y a corrélation entre les niveaux supérieurs de bien-être éprouvés dans l'âge mûr et le sens des réalisations possibles qui prévaut parmi les femmes dans leur enfance et leur adolescence, cela constituerait un argument de plus en faveur de l'égalité complète entre l'homme et la femme. Voilà précisément ce que le député de Winnipeg-Nord-Centre cherchait à démontrer.

Je trouve que nous devons laisser les familles décider elles-mêmes du partage des responsabilités. Les enfants ont besoin de leur père et de leur mère. Nous ne devons pas décider à priori de celui des deux qui doit gagner de quoi nourrir la famille. Autrement, nous favorisons l'exploitation des femmes qui travaillent, en donnant à entendre qu'elles ne sont pas à leur place et que, partant, elles n'ont droit ni à un salaire égal ni à des chances égales d'avancement. Tous les députés reconnaissent sans doute que seules les femmes sont capables de porter et de mettre au monde des enfants. Mais les enfants qui ont la chance d'avoir leur père et leur mère profitent autant des soins et de l'attention de l'un que de l'autre.

Même si l'on se penche sur des cas de divorce, on constate de plus en plus qu'en décidant qui aura la garde de l'enfant, les parents divorcés estiment avoir tous les deux un rôle important à jouer dans la vie de leurs enfants, malgré le divorce. Pourquoi le gouvernement irait-il dire à une mère qu'il lui incombe de s'occuper des soins à donner à sa famille? Essayons-nous de décourager les jeunes, hommes et femmes, de jouer leur rôle capital dans la société, en leur disant qu'ils perdent leur temps puisque le gouvernement ne reconnaîtra que les efforts de la femme au foyer? Je ne crois pas que cela corresponde à la réalité d'aujourd'hui.

Avec tout le respect que je dois au député de Bellechasse, je voudrais lui dire que ce n'est pas par le geste symbolique qu'il propose que l'on reconnaîtra le rôle essentiel joué au sein de la famille par les femmes à titre de mères, grand-mères, épouses, sœurs ou filles. Il faut encourager davantage les jeunes des deux sexes, et surtout les pères, à s'occuper des enfants, des infirmes et des vieillards, et à se charger de toutes les tâches ménagères, de façon que toutes ces tâches soient partagées et que l'on soit fier d'y contribuer, au lieu de s'en décharger toujours sur les femmes, sans tenir compte de leurs intérêts et de tout ce qu'elles pourraient et aimeraient faire d'autre.

A mon avis, la majorité des femmes ne demandent pas un salaire pour le travail ménager, mais plutôt l'égalité des chances, et des services d'aide à la famille.

L'Orateur suppléant (M. McCain): L'heure réservée à l'étude des initiatives parlementaires étant écoulée, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 8 heures.

(La séance est suspendue à 6 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI DE 1979-1980 SUR LE POUVOIR D'EMPRUNT**LE POUVOIR D'EMPRUNT SUPPLÉMENTAIRE POUR 1979-1980**

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Crosbie: Que le bill C-10, tendant à attribuer un pouvoir d'emprunt supplémentaire pour l'année financière 1979-1980, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, avant la suspension du débat à 5 heures, je faisais remarquer que les ministres actuels suivent maintenant les politiques appliquées auparavant par le gouvernement libéral précédent, politiques auxquelles ils s'opposaient énergiquement lorsqu'ils étaient dans l'opposition. Le premier ministre (M. Clark) et l'actuel ministre des Finances (M. Crosbie) blâmaient le gouvernement précédent d'autoriser la hausse des taux d'intérêt. Ils blâmaient le gouvernement précédent de ne pas mettre en œuvre un programme de dégrèvements fiscaux de l'ordre de 2 milliards de dollars, ainsi que l'a proposé l'actuel premier ministre, à l'intention des gens à revenus faibles et moyens. Ce sont des politiques désormais oubliées.

Si j'ai bonne mémoire, l'actuel ministre des Finances a déclaré un jour que les Canadiens ne devaient pas prendre trop au sérieux les promesses des partis politiques quand ils sont dans l'opposition. Cela revient donc à dire qu'un bon nombre des promesses faites par son parti alors qu'il était dans l'opposition ne seront pas réalisées par le gouvernement.

Les conservateurs étaient opposés au financement de l'économie par le déficit budgétaire. Beaucoup de députés, pas seulement des néo-démocrates, ont l'impression que les députés conservateurs en étaient restés à l'excellent ouvrage d'économie d'Adam Smith d'il y a plus de cent ans. Et voilà qu'ils demandent l'autorisation d'emprunter sept milliards de dollars.

Nous ne sommes pas contre le financement de l'économie par le déficit budgétaire. Nous avons même conseillé, dans certains cas, de recourir à cette stratégie suivie pendant de nombreuses années par beaucoup de gouvernements provinciaux d'allégeance conservatrice. On peut utilement citer à cet égard le gouvernement de l'Ontario qui a été dirigé par une équipe de conservateurs pendant plus de 30 ans et qui l'année dernière et cette année a prévu un déficit budgétaire de plus de un milliard de dollars.

Nous n'avons rien contre le financement par le déficit budgétaire s'il fait partie d'une politique économique bien réfléchie, conçue pour satisfaire les besoins des Canadiens, et élaborée dans le cadre d'un plan visant à mettre au point une stratégie industrielle, stratégie dont notre industrie manufacturière en particulier a un si pressant besoin. Nous ne nous y